

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2011

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-5-2-1

Service consulté

**NEF DES SCIENCES
FÊTE DE LA SCIENCE 2011**

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer à la Nef des Sciences une subvention de fonctionnement de 3 500 € pour l'organisation de la Fête de la Science 2011.

Le fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2011, un crédit de 18 000 € a été inscrit en fonctionnement pour ce fonds au budget primitif - Programme F725 - Enseignement Supérieur et Recherche.

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2011 de la Fête de la Science qui aura lieu du 12 au 16 octobre prochain.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les événements phares sont l'installation du village des sciences au Campus de la Fonderie à MULHOUSE et au Campus de l'Esplanade à STRASBOURG.

Cette année, la thématique nationale concerne l'Année Internationale de la Chimie. Elle a été déclarée par les Nations Unies en décembre 2008 lors de sa soixante-troisième Assemblée Générale.

La manifestation fête également son 20^{ème} anniversaire car c'est en 1991 que le premier village de science a été inauguré sur le site du Ministère en charge de la recherche.

Le budget prévisionnel, qui s'élève à 57 000 €, est réparti comme suit :

En dépenses

Villages des Sciences	36 000 €
Coordination régionale	11 000 €
Communication régionale et presse	<u>10 000 €</u>
Total	57 000 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	30 000 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>3 500 €</u>
Total	57 000 €

Pour mémoire, pour les éditions 2004 à 2010 de la Fête de la Science, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

La Région Alsace allouera une aide de 20 000 € et le Département du Bas-Rhin proposera une aide de 3 500 €.

Aussi, compte tenu de l'intérêt scientifique de cette manifestation et du soutien du Département à la diffusion de la culture scientifique et technique, une intervention au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques pourrait être envisagée à hauteur de 3 500 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de l'édition 2011 de la Fête de la Science,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 MAI 2011

**Fonds de soutien aux colloques scientifiques
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FSC03642	NEF DES SCIENCES fête de la science 2011 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 3 500,00 €	3 500,00
Total		3 500,00